

AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DE LA FORÊT DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU BERNIER



LE PROMOTEUR

Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA) et Aménagement forestier coopératif de Wolfe (AFCW)

Les organismes de gestion en commun offrent à leurs membres divers services conseils et d'exécution de travaux visant la mise en valeur de la forêt privée. Ensemble, Aménagement forestier coopératif des Appalaches et Aménagement forestier coopératif de Wolfe compte 1 664 membres détenant une superficie sous aménagement de plus de 104 650 hectares, répartie dans les régions de l'Estrie, des Bois-Francs et de Chaudière-Appalaches.



Le projet vise la cohabitation des usages

LE PROJET

Le projet du ruisseau Bernier vise à améliorer la cohabitation des usages forestiers et fauniques en intégrant, dans la planification et les opérations forestières, les environnements terrestre et aquatique du bassin versant. Les conseillers promoteurs désirent bonifier leurs pratiques en forêt pour assurer le développement durable des boisés privés et proposer des services adaptés aux besoins changeants de leurs membres. Ce projet pilote permet donc de réaliser de nouvelles activités, de suivre ces essais et de développer des nouveaux partenariats dans un objectif d'aménagement intégré de l'ensemble des ressources présentes à l'échelle d'une nouvelle unité territoriale : le bassin versant.

Les enjeux ciblés au cahier de planification intégrée du projet sont les suivants :

1. productivité des écosystèmes forestiers ;
2. qualité des habitats fauniques terrestres et aquatiques ;
3. qualité de l'eau ;
4. biodiversité.

LE SOUS-BASSIN

Localisé en Estrie, dans la MRC du Granit, le bassin versant du ruisseau Bernier occupe une superficie de 6 529 hectares où la tenure privée est importante (90%). Une section du parc national de Frontenac se trouve dans le bassin et constitue la portion de terre publique.

Ce bassin versant couvre une partie des municipalités de Stratford et Stornoway, d'où la participation des deux promoteurs du projet. En effet, la municipalité de Stornoway est sur le territoire desservi par Aménagement forestier coopératif des Appalaches alors que la municipalité de Stratford est couverte par les services d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe.

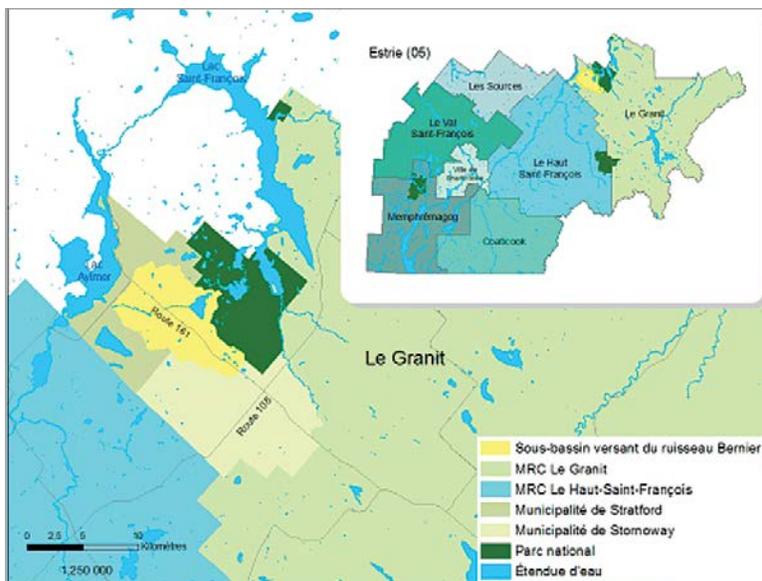
On dénombre près de 200 propriétaires sur le territoire du projet et 42 d'entre eux ont le statut de producteur forestier (plan d'aménagement valide). Ces derniers possèdent ensemble plus de 2 100 hectares de superficie boisée, ce qui représente 49% du terrain forestier du bassin versant.

Le projet est mené en étroite collaboration avec l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie et le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF).

DES RÉALISATIONS

Un partenariat gagnant

Depuis les débuts du projet, les quatre organismes se sont dotés d'un comité de projet. Plusieurs rencontres et échanges ont lieu annuellement pour discuter des actions en cours de réalisation et de celles à venir. Sans aucun doute, cette association est responsable du succès du projet du ruisseau



Le territoire du sous-bassin, en Estrie.



MM. Nicolas Meagher et Martin Larrivée recevant le prix du ROBVO.



Suivi de la qualité de l'eau sur des sites d'aménagement pour la salamandre pourpre.



Des actions concrètes ont été réalisées en voirie forestière.

Bernier. Toujours en lien avec ce désir d'agir de façon concertée, un comité de suivi a été formé, dès le départ, où se sont ajoutés quelques-uns des principaux partenaires du milieu, soit les deux municipalités hôtes, la MRC du Granit, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'Union des producteurs agricoles et le ministère des Ressources naturelles. Un bilan des activités et des budgets est présenté à ce comité deux fois par année, ce qui permet un transfert d'informations ainsi qu'un échange de points de vue, de connaissances et de services spécialisés qui ont considérablement élargi la portée du projet.

Ce réseau de partenaires a également contribué à offrir une visibilité au projet. En plus d'avoir l'opportunité de présenter les réalisations lors de différents événements (rencontres du comité local de bassin versant, colloque du COGESAF, congrès du RESAM, journées forestières de l'Association forestière du sud du Québec, Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec), plusieurs parutions ont permis de faire connaître les actions du projet dans les périodiques municipaux, régionaux et même provinciaux (L'Abre PLUS du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, Le Progrès forestier de l'Association forestière du sud du Québec et Forêts de chez nous de la Fédération des producteurs forestiers du Québec). Grâce à la diversité des partenariats développés et à ses retombées dans le milieu, le projet a été mis en nomination à deux reprises pour les distinctions de la Fondation estrienne en environnement et il s'est mérité le Prix reconnaissance du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans la catégorie « Secteur économique (milieu forestier) ».

Le souci des éléments particuliers de biodiversité

En plus de réaliser des actions concrètes en voirie forestière et en aménagement pour les habitats fauniques et l'eau, le projet a permis des avancées en matière de protection des espèces à statut particulier. Ainsi, à la suite d'inventaires d'amphibiens réalisés dans les limites du bassin, des populations de salamandre pourpre ont été identifiées. Les promoteurs ont profité de cette découverte pour explorer les mesures d'atténuation qu'il serait possible de proposer pour cette espèce, dans un contexte d'aménagement en forêt privée et de certification forestière. Grâce à la contribution du ministère des Ressources naturelles et de la Conférence régionale des élu(e)s de l'Estrie - par l'entremise du Programme d'approche intégrée régionalisée - et avec la collaboration de la papetière Domtar à Windsor, le projet « Mesure de l'efficacité des bandes de protection pour le maintien de l'habitat de la salamandre pourpre » a été lancé en 2013. Ce dernier vise à documenter les

impacts des interventions forestières sur l'habitat de cette espèce en fonction de différentes largeurs de bandes de protection riveraines. Pour ce faire, des données sont cumulées avant, pendant et après la réalisation des travaux d'aménagement, et ce, sur un total de cinq sites. Chacun des sites comprend deux à quatre dispositifs expérimentaux. Parmi les efforts déployés, on compte la mise en place de collecteurs à sédiments dans les bandes de protection, le suivi des matières en suspension dans l'eau et de certains paramètres hydriques, le suivi des plantes indicatrices en bandes riveraines, ainsi que la réalisation de tests de densité et d'analyses de sol.

TÉMOIGNAGE

« Il est dans la mission même de nos municipalités de s'impliquer dans des initiatives qui visent la cohabitation harmonieuse des différents usages du territoire et qui répondent aux attentes et aux besoins de la population. Le projet du ruisseau Bernier favorise la concertation entre les partenaires qui ont à cœur la préservation des ressources. Les activités réalisées contribuent à maintenir un environnement de qualité par la prise en compte de la faune lors des travaux en forêt et par l'application de mesures visant une meilleure qualité de l'eau. Ces efforts ont un impact sur l'ensemble des habitants se trouvant dans les limites du bassin versant ».

Les municipalités de Stratford et de Stornoway

Le projet d'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DE LA FORÊT DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU BERNIER est réalisé en collaboration avec les organismes suivants :

Pour de plus amples informations : group.for@afcw.ca

Une expérience pilote

Cette fiche technique présente un des six projets pilotes mis en œuvre dans le cadre du Programme d'aménagement intégré par sous-bassin versant. Ces projets ont été implantés pour une période de 5 ans (2009-2014) et ils ont permis d'expérimenter une approche novatrice de gestion des ressources forestières et fauniques en forêt privée. Le programme a bénéficié de l'appui financier du ministère des Ressources naturelles du Québec.

http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/foret_privée/